

L'emploi touristique non salarié et les saisonniers

Le restaurateur et la jeune saisonnière se mobilisent pour accueillir les touristes

Les emplois générés par la fréquentation touristique, au total 18 000 emplois, se distinguent des autres emplois par l'intensité de l'activité non salariée et par la saisonnalité de l'emploi.

Les non salariés représentent 18% de l'emploi lié à la fréquentation touristique alors qu'ils ne représentent que 10% de l'ensemble des emplois régionaux. Comme pour les salariés, la restauration, avec 980 emplois non salariés, constitue l'activité qui concentre le plus d'emplois non salariés du tourisme.

Entre mars et octobre, près de 3 000 saisonniers sont recrutés pour répondre à la fréquentation touristique estivale en Picardie. Plus jeunes que les permanents, deux tiers ont moins de 26 ans, les saisonniers disposent de conditions salariales inférieures de 13% en moyenne à celles des permanents. Avec un tiers des saisonniers, le commerce est le secteur qui offre le plus de postes en haute saison touristique.

Daniel Belhumeur,
Insee Picardie

En 2003, la fréquentation touristique génère l'équivalent de 18 600 emplois en Picardie : 15 200 emplois salariés et 3 400 non salariés. L'emploi touristique représente 2,7 % de l'ensemble des salariés picards et 6,4 % des non salariés.

Les structures touristiques les plus nombreuses, hôtels, restaurants et petits commerces, sont le plus souvent gérées par un indépendant, parfois aidé par sa famille et qui emploie peu de personnel. Sur 100 non salariés picards relevant des activités potentiellement touristiques, 40 sont employeurs, 41 sont des indépendants sans salarié, et 11 aident leur conjoint dans leur travail¹. Il s'y ajoute 8 personnes dont l'activité touristique n'est pas l'activité principale : gérants de chambres d'hôtes et gîtes ruraux en particulier.

L'activité touristique non salariée se répartit sur le territoire de façon plus uniforme que les emplois salariés. Alors que la moitié des salariés du secteur est concentrée sur l'Oise, on n'y retrouve que 36 % des non salariés, soit autant que dans la Somme et 8 points de plus que dans l'Aisne. C'est dans l'Oise que les non salariés sont le plus souvent employeurs.

UN EMPLOI TOURISTIQUE SUR CINQ EST EXERCÉ PAR UN NON SALARIÉ

Les non salariés représentent 18 % de l'emploi lié à la fréquentation touristique alors qu'ils ne représentent que 10 % de l'ensemble des emplois de la région. Cette forte présence des non salariés dans l'activité touristique est moindre qu'en Alsace ou en Lorraine² où elle atteint respectivement 22 et 24 %.

Au sein de la région, l'Oise se distingue par une part assez faible des non salariés dans l'emploi touristique : 15 %. Cette spécificité est due aux parcs d'attractions du Sud-Est-Oise, en particulier le parc Astérix, qui emploient de nombreux salariés.

Les non salariés jouent un rôle crucial en Thiérache où ils représentent 39 % de l'emploi touristique, en

¹Aussi appelés "Aides familiaux".

²Ces deux régions ont élaboré des estimations de l'emploi non salarié lié au tourisme (Chiffres pour l'Alsace - Revue - mars 2004 ; Économie Lorraine - Oct. 2006).

raison du faible nombre de salariés locaux du secteur touristique. Cette zone est la première pour le poids des non salariés dans l'emploi touristique, et devance le Centre-Somme (28 %) et le Saint-Quentinois (27 %).

Sur la Côte picarde, zone la plus touristique de la région, la part de l'emploi non salarié s'établit à 22 % de l'activité touristique.

► La restauration, première activité des non salariés du tourisme

La moitié de l'emploi dans la restauration relève du tourisme. Comme pour les salariés, la restauration, avec 980 emplois constitue l'activité la plus importante des non salariés du tourisme en Picardie.

Plus de quatre restaurateurs sur dix exercent dans l'Oise, département le plus important de Picardie par sa population. En effet, la restauration est fortement dépendante de la clientèle autochtone, c'est pourquoi l'activité du secteur est importante, en particulier dans les zones de Beauvais-Vexin-Thelle et du Sud-Est Oise, qui sont les plus peuplées.

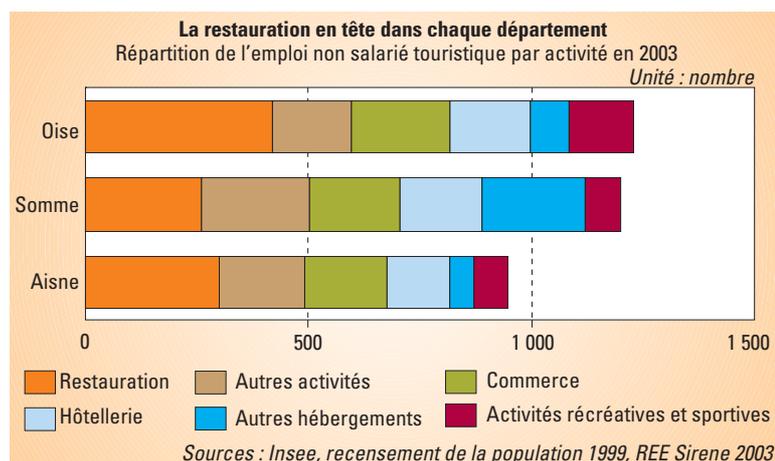
Les trois zones isariennes en tête pour l'emploi touristique

L'activité salariée et non salariée dans le tourisme picard en 2003

	Salariés	Non salariés*	Ensemble
Laon-Soissons	1 430	390	1 820
Saint-Quentin	780	280	1 060
Sud-Aisne	640	140	780
Thiérache	210	130	340
Département de l'Aisne	3 060	940	4 000
Beauvais-Vexin	1 940	470	2 410
Noyon-Compiègne	2 040	320	2 360
Sud-Est Oise	3 120	440	3 560
Département de l'Oise	7 100	1 230	8 330
Centre-Somme	620	250	870
Côte picarde	1 660	480	2 140
Est-Somme	900	200	1 100
Grand-Amiens	1 920	280	2 200
Département de la Somme	5 100	1 210	6 310
Picardie	15 260	3 380	18 640

* Volume d'activité exprimé en équivalent nombre d'emplois

Source : Insee, DADS 2003, Recensement de la population, REE Sirene 2003



Les non salariés assument 20 % de l'activité de la restauration, un peu plus que la moyenne des activités. Cette part s'élève à 27 % dans l'Aisne. En effet, comme dans la plupart des activités relevant du tourisme, l'Aisne se distingue par le faible poids de l'emploi salarié.

► La Côte picarde concentre l'activité non salariée des hébergements

Les activités d'hébergement occupent près de 900 non salariés en Picardie, dont 500 dans l'hôtellerie.

Les autres formes d'hébergement sont le camping (une centaine d'emplois) et la gestion de chambres d'hôtes et de meublés. Cette fonction est le plus souvent assurée par des personnes dont l'activité touristique n'est pas l'emploi principal.

Si les hôteliers sont également répartis sur les trois départements picards, les non salariés des autres hébergements exercent à plus de 60 % dans la Somme. La Côte picarde, unique zone littorale de la région, concentre les plus forts contingents régionaux, soient 15 % des hôteliers non salariés et 44 % des non salariés des autres hébergements.

En raison de la taille modeste des structures, le poids des non salariés est particulièrement important dans les autres hébergements : ils représentent en effet 42 % de l'emploi du secteur. À l'inverse, la part des non salariés dans l'hôtellerie est inférieure à la moyenne, les hôteliers sont deux fois plus fréquemment employeurs qu'indépendants sans salariés. Leur part est la plus faible dans l'hôtellerie du Sud-Aisne et du Sud-Est-Oise, qui disposent de forts contingents de salariés grâce à leurs grandes structures proches de Paris tournées vers la clientèle d'affaires.

► Le commerce : 11% de l'activité non salariée consacrée au tourisme

L'activité commerciale à destination des touristes est équivalente à 610 emplois non salariés, l'un des principaux contingents. Comme pour la restauration, l'Oise vient en tête avec 37 % des emplois, devant la Somme qui en rassemble 33 %.

Le commerce consacre 11 % de son activité au tourisme, et jusqu'à 15 % dans le cas du petit commerce alimentaire. L'activité des grandes surfaces est plus tournée vers la population locale, l'activité touristique n'y représente que 7 % de l'emploi.

► Les non salariés dynamisent les activités sportives dans l'Oise

Les activités de loisirs occupent 300 non salariés en Picardie, près de la moitié dans les parcs d'attractions, un cinquième dans les offices de tourisme et la gestion du patrimoine. Ces activités totalement dédiées au tourisme sont complétées par les activités sportives (moniteurs et éducateurs, gestionnaires de clubs ou organisateurs de manifestations). Dans ces

activités, seulement 23 % des emplois non salariés sont dédiés aux touristes.

Le secteur compte un employeur pour deux indépendants et la part des non salariés est seulement de 12 % ; en particulier les salariés assurent la quasi-totalité de la gestion du patrimoine naturel et culturel.

Pour l'ensemble des activités de loisirs, l'Oise concentre la moitié des emplois non salariés, en raison du développement important des activités sportives telles l'équitation dans le Sud-Est-Oise. Ces activités complètent l'offre de loisirs de cette zone, dont le volet le plus important est l'emploi salarié des parcs d'attractions.

► Le tourisme contribue pour un tiers à l'activité des cafés-tabacs

L'équivalent de 500 emplois dans les cafés-tabacs, et de 110 emplois de coiffeurs complètent l'activité non salariée consacrée au tourisme. Les gérants de cafés-tabacs consacrent un tiers de leur activité au tourisme et les coiffeurs 6 %.

3 000 SAISONNIERS SALARIÉS ACCUEILLENENT LES TOURISTES

Les emplois générés par la fréquentation touristique se distinguent des autres emplois par l'intensité de l'activité non salariée, mais aussi par la saisonnalité de l'activité : ces salariés saisonniers présentent un profil nuancé par rapport au personnel permanent.

Entre mars et octobre, près de 3 000 saisonniers sont recrutés pour répondre à la fréquentation touristique estivale en Picardie. Ces postes sont proposés dans le commerce, la restauration, les loisirs, ou l'hébergement. Les femmes et les moins de 26 ans y sont majoritairement représentés.

Ces recrutements représentent 4,6 % de l'emploi salarié total dans les activités potentiellement touristiques.

Bien que restant à distance des régions méridionales où l'augmentation de l'emploi en période estivale dépasse 7 %, la Picardie se place ainsi néanmoins à la 12^e place des régions, alors qu'elle n'occupe que la 21^e place pour le poids du tourisme dans l'emploi salarié permanent.

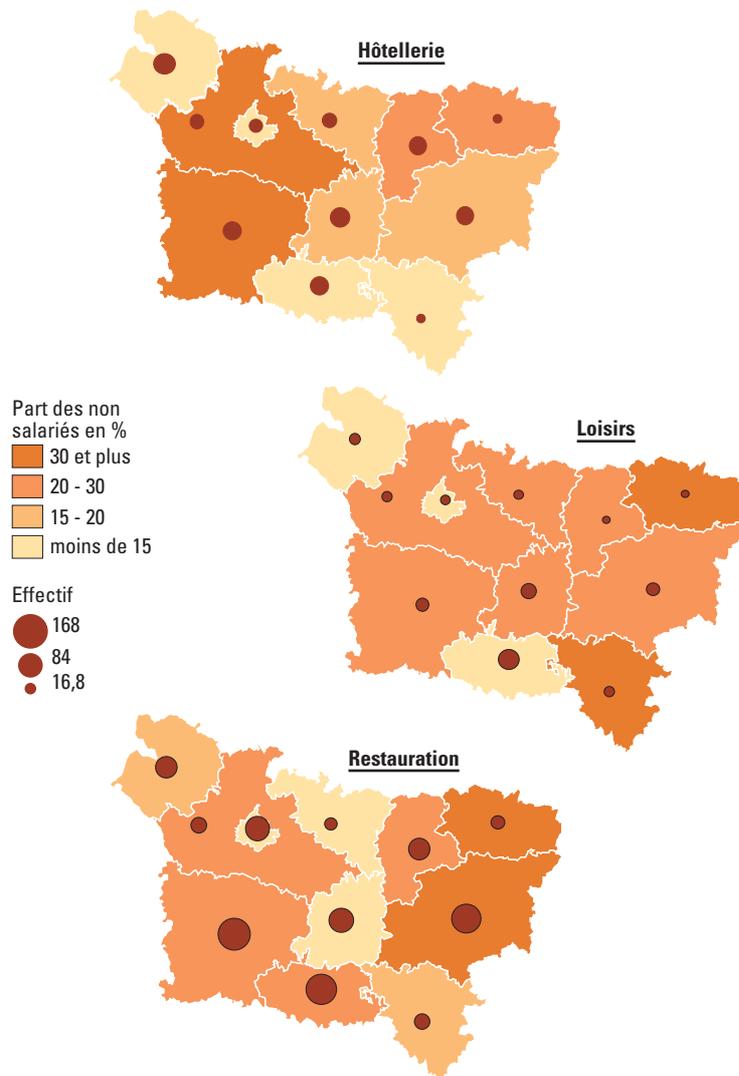
► Un personnel plus jeune que les permanents

Deux tiers des saisonniers du tourisme ont moins de 26 ans, tranche d'âge qui ne représente qu'un quart du personnel permanent de ce secteur. Les salariés permanents du tourisme en Picardie, comme ceux des autres régions septentrionales, sont un peu plus jeunes que dans le sud de la France.

La part des moins de 26 ans est particulièrement élevée chez les saisonniers de la restauration et du commerce, où elle dépasse 70 %. Elle ne représente respectivement que la moitié et le quart des perma-

nents de ces mêmes secteurs. Les jeunes sont plus de 80 % parmi les saisonniers des supermarchés et hypermarchés (28 % chez les permanents). Ils ne sont en revanche que 42 % (25 % chez les permanents) dans les petits commerces alimentaires spécialisés tels boucheries, poissonneries, ou encore détaillants en fruits et légumes, qui recherchent plus d'expérience.

Les loisirs, seule activité où les non salariés sont concentrés dans l'Oise
Part et effectif des non salariés par zone touristique en 2003



© IGN - Insee 2007

Source : Insee, DADS 2003

Méthode d'estimation de l'emploi non salarié du tourisme

L'activité non salariée consacrée au tourisme comprend l'activité des hôteliers, restaurateurs, commerçants, et toute autre activité potentiellement touristique.

La méthode d'estimation, utilisée ici, pose l'hypothèse que l'activité des chefs d'entreprise consacrée au tourisme se répartit, pour chaque activité, au prorata de celle de leurs salariés.

Cette méthode fournit un volume d'activité mesuré en équivalent emplois, et non en nombre de personnes en emploi comme dans le cas des salariés.

Par exemple, 1 222 boulangers non salariés exercent en Picardie. Les emplois consacrés au tourisme sont estimés à 8,6% de l'emploi salarié de la boulangerie. Le volume d'activité des non salariés est estimé à $1\,222 \times 8,6\%$, soit l'équivalent de 105 emplois, volume de travail qui est partagé entre les 1 222 artisans.

Cette méthode a été mise au point pour la région en partenariat entre le Comité régional du tourisme et l'Insee sur la base des travaux nationaux sur l'estimation de l'emploi salarié du tourisme et des travaux menés en Alsace pour les non salariés.

D'autres secteurs, tels l'hébergement, les cafés-tabacs et la coiffure n'embauchent qu'une moitié de jeunes parmi leurs saisonniers. Dans tous les cas, cette proportion de jeunes est bien supérieure à celle constatée parmi les permanents de ces activités.

► Des salaires inférieurs à ceux des permanents

Les saisonniers bénéficient de conditions salariales inférieures de 13 % en moyenne à celles de l'ensemble du personnel.

Les avantages salariaux liés à l'expérience ou la catégorie socioprofessionnelle sont fortement réduits chez les saisonniers. En effet, alors que les employés et ouvriers saisonniers perçoivent un salaire inférieur de 3 % à celui des personnels permanents, les professions intermédiaires et les postes d'encadrement gagnent 15 % de moins que leurs collègues permanents. Comme dans la plupart des régions, les saisonniers de moins de 26 ans bénéficient de conditions salariales similaires à celles des permanents de leur âge, alors que l'écart de rémunération dépasse les 10 % pour la tranche des 36 ans et plus.

Dans les parcs d'attractions, secteur employant dans son personnel permanent 34 % de personnel d'encadrement, la rémunération des saisonniers est de 26 % inférieure à celle des permanents.

La moitié des saisonniers sont embauchés pour un mois. À la brièveté du contrat de travail s'ajoute une durée hebdomadaire de travail réduite : la majorité des saisonniers sont à temps partiel en Picardie alors que dans les régions très touristiques, l'emploi à temps complet prédomine.

► Le commerce, secteur qui recrute le plus de saisonniers

Avec un tiers des saisonniers, les activités commerciales forment le secteur qui offre le plus de postes de travail en haute saison touristique. La part du commerce dans le recrutement des saisonniers est supérieure dans la région à la moyenne nationale. Ce secteur devance les activités de loisir, la restauration, et les activités d'hébergement. Enfin, 19 % des saisonniers sont recrutés dans des secteurs moins directement touristiques, mais qui en raison de la large palette d'activités concernées participent à l'emploi saisonnier à la même hauteur que les loisirs.

Le secteur des loisirs emploie 550 saisonniers. Il est caractérisé par l'activité des grands parcs d'attractions de l'Oise, où s'opèrent 6 recrutements sur 7. La Picardie est la seule région à consacrer plus de 10 % de son recrutement de saisonniers touristiques au secteur des parcs d'attractions et casinos. Elle devance le Nord - Pas-de-Calais, avec 4 %, la moyenne nationale se situant à 1 %.

Les embauches concernent 60 % d'ouvriers, alors qu'ils ne sont que 25 % dans le personnel permanent du secteur. Ces ouvriers travaillent presque tous dans les parcs d'attractions isariens. La Picardie prend la première place des régions pour la part des ouvriers dans le recrutement touristique estival, devant le Limousin (22 %), l'Île-de-France, la Corse et le Centre (20 %).

Les emplois saisonniers

Dans cette étude, les emplois saisonniers sont d'une part ceux dont la durée de rémunération est totalement incluse dans la période allant de mai à septembre, et d'autre part ceux compris dans la période élargie allant de mars à octobre avec cependant une prédominance de la période estivale (mai à septembre) dans la durée de rémunération.

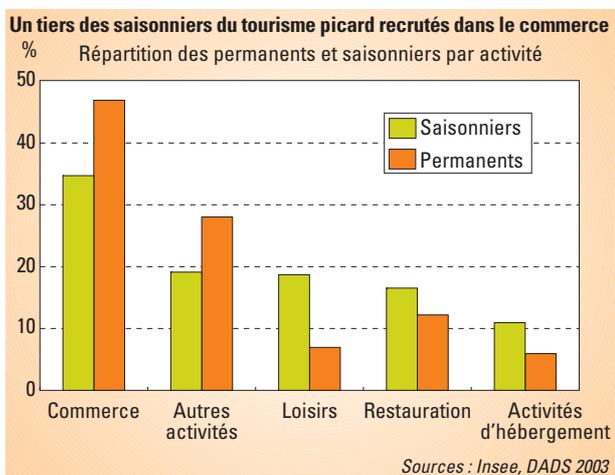
Contrairement aux chiffres de l'emploi non salarié, il s'agit d'un nombre de postes de travail et non d'un volume d'activité.

Un recrutement jeune, en particulier dans la restauration et le commerce

Part des moins de 25 ans et des femmes, en 2003

	Moins de 25 ans		Femmes	
	Saisonniers	Permanents	Saisonniers	Permanents
Restauration	73	46	56	53
Commerce	72	27	67	66
Activités de loisirs	63	31	56	38
Activités d'hébergement	60	34	57	51
Autres activités	49	20	68	65
Ensemble des activités	65	28	62	61

Source : Insee, DADS 2003



Pour en savoir plus

"15 000 salariés picards œuvrent à l'accueil des touristes", IPA n°5 - 2006